



MUNICIPALITÉ
FERME-NEUVE

vous informe...

Accueil des nouveaux résidents

Saviez-vous que l'accompagnement est un facteur clé pour enraceriner nos nouveaux résidents ou nouveaux travailleurs?

Le conseil a nommé madame Marie-Pierre Gauthier comme agente d'accueil pour la municipalité de Ferme-Neuve, elle sera la répondante pour coordonner les différentes activités d'intégration avec vous, citoyennes et citoyens déjà bien implantés chez nous.

Madame Gauthier fera le lien avec la personne responsable de ce dossier à la MRC et avec les organismes partenaires.

Aidez-nous à faire connaître madame Gauthier auprès des nouveaux résidents, ils pourront la contacter au centre Ben-Leduc au 819-587-3400 poste 6400 ou loisirs@munfn.ca.

Vous avez un nouveau voisin, êtes-vous à l'aise d'aller le saluer et lui souhaiter la bienvenue? Il aura peut-être des questions pour vous. Nous vous invitons à le faire (en dehors de la période de restriction causée par la pandémie). Merci de faire partie de celles et de ceux qui peuvent faire la différence au niveau de l'accueil d'un nouveau résident ou d'un nouveau travailleur chez nous.

Environnement

Très belle performance de la part de nos citoyens!

Le programme sur la redistribution des redevances aux municipalités pour l'élimination des matières résiduelles a comme objectif de nous encourager à les réduire. Notre performance est publiée chaque année en faisant un comparatif avec notre groupe (municipalités ayant des caractéristiques semblables aux nôtres) et avec l'ensemble du Québec.

Le tableau 1, lié à la performance d'élimination, nous indique la somme reçue par habitant. Plus la performance est bonne, plus le montant est élevé.

	Montant /hab Ferme-Neuve	Votre groupe	Ensemble du Québec
Matières résiduelles	8.68\$	7.48\$	7.52\$
Gestion des matières organiques	3.58\$	3.31\$	2.50\$
	12.28\$ x 2 727 hab.	10.79\$	10.02\$

Le tableau 2 indique les quantités éliminées. Plus le nombre de kg/hab est bas, meilleure est la performance.

(Kg/hab pour l'année)	Ferme-Neuve	Votre groupe	Ensemble du Québec
Élimination résidentielle	227	310	249
Résidentielle plus les ICI Industries, Commerces, Institutions	326	384	464

Urbanisme

Bonne année à tous les citoyens /citoyennes!

En 2021, nous avons connu une augmentation élevée dans la délivrance de permis, et avec une réduction des effectifs, cela à entraîner des délais inhabituels. Pour nous permettre de mieux répondre à vos attentes, nous vous invitons à nous faire parvenir à l'avance vos demandes de permis à urbanisme@munfn.ca principalement si votre besoin est pour le printemps ou l'été. N'oubliez pas qu'il y a un délai de 30 jours suivant la remise de tous les documents pour procéder à la demande de permis.

Travaux publics

Voici de simples gestes que vous pouvez poser pour contribuer au bon déroulement des opérations de déneigement et qui ont un impact direct sur le résultat des travaux effectués :

- Placer vos bacs de matières résiduelles dans votre entrée à l'intérieur de la limite de votre terrain, et ce le jour même de la collecte;
- Ranger vos bacs à leur place habituelle sans tarder après la collecte;
- Déposer la neige sur votre terrain et non sur les trottoirs, ni les chemins publics et surtout pas sur les **bornes d'incendie**. Le dépôt de neige sur toute place publique est interdit par un règlement municipal;
- Respecter le règlement de stationnement de nuit en période hivernale qui se situe du 15 novembre au 15 avril;
- Éviter de stationner sur la rue pendant les opérations de déneigement même en dehors des heures d'interdiction;
- Garder une distance de 30 mètres de l'unité de soufflage ou du chargeur sur roues pour éliminer tout potentiel d'accident causé par les projections de la souffleuse ou le mouvement des équipements.

Traitement des eaux

Le service du traitement des eaux désire rappeler aux citoyens qu'il est important de disposer des masques de procédures dans les endroits indiqués à cet effet. Il est important de ne pas mettre les masques dans les toilettes, ce geste pourrait causer des dommages importants sur le réseau d'égouts de la municipalité. Des boîtes pour déposer vos masques usagés sont disponibles à la bibliothèque et à l'hôtel de Ville.

Bibliothèque

La bibliothèque demeure ouverte pour les citoyens. Une grande collection de livres est disponible, ainsi que des espaces de travail et d'étude.

Heures d'ouverture :

Mercredi et jeudi de 15h à 20h

Vendredi de 15h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Notre commis se fera un plaisir de vous accueillir et de vous aider dans vos recherches.

Défi Château de Neige



www.defichateaudeneige.ca

Communautaire

Vous êtes curieux(se), aimez vivre de nouvelles expériences et surmonter des défis? Vous avez entre 12-18 ans et voulez faire partie d'un groupe dynamique?

Les cadets c'est pour vous!

L'escadron 739 Vallée de la Lièvre vous invite à faire partie de son équipe en tant que cadet de l'air! Nous faisons plusieurs activités telles que les sports, la survie, le plein air, le tir, le leadership, le secourisme, la marche militaire et apprenons quelques notions d'aviation et d'aérospatiale. Inscrivez-vous! Ce sera un plaisir pour notre équipe de vous y voir!

Page Facebook : [Cadets de l'air de Mont-Laurier \(739\)](https://www.facebook.com/cadetsdeairmontlaurier739)

Numéro de téléphone de l'escadron : 819 623-5895

Adresse courriel : marie-helene.richard@cadets.gc.ca

